

INDUSTRIE

# Les ACC repartent pour quatre ans

Les Ateliers de construction du Centre (ACC), menacés de fermeture, décrochent un contrat de rénovation pour le métro parisien.

**S**ur la sellette depuis plusieurs années, les Ateliers de construction du Centre (ACC), spécialisés dans la rénovation du matériel ferroviaire, viennent d'obtenir un sursis. Vendredi, le conseil d'administration de la RATP a attribué le contrat de rénovation des 130 rames des lignes 7 et 8 du métro parisien à l'entreprise clermontoise. Une décision qui vient valider le processus d'attribution, entamé quelques semaines plus tôt par le vote du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).

Ce nouveau contrat – de 50 millions d'euros – garantit l'activité de l'entreprise pour quatre ans et le maintien dans l'emploi des 286 salariés. « *C'était notre dernière chance* », explique Anthony Vedeau, délégué syndical CGT des ACC. « *Depuis deux ans, nous repoussons l'échéance de la fermeture, un plan de départs volontaires nous a fait perdre 55 postes ces derniers mois. Mais, aujourd'hui, on respire* », poursuit le syndicaliste, qui insiste sur le long travail mené conjointement par la CGT, la direction des ACC et les responsables politiques, locaux et nationaux. « *L'attribution de ce marché aux ACC est clairement due à l'action du syndicat, qui a fait le choix de travailler avec la direction pour obtenir ce contrat* », reprend Anthony Vedeau. « *Nous avons rencontré les administrateurs communistes du Stif, qui ont fait voter un vœu le 7 octobre 2015 pour la rénovation des lignes 7 et 8, mais*



130 rames à rénover, quatre années d'activité ainsi garanties. Gilles Rolle/REA

également Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France de l'époque », explique le syndicaliste.

## Une bataille exemplaire pour le « made in France »

S'il a fallu frapper à toutes les portes, c'est que la dégradation du marché de la rénovation ferroviaire est étroitement liée aux politiques de contraction budgétaire menées par la RATP, la SNCF et les collectivités territoriales autorités organisatrices de transport. Prévue pour atteindre 40 à 50 ans, la durée de vie d'une rame de métro ou de RER est ainsi sans cesse repoussée dans un objectif de réduction des coûts, au détriment du confort des

voyageurs et de la qualité du service rendu. « *Aujourd'hui, les lignes 7 et 8 sont dans un état catastrophique : revêtement des sols, fixation des sièges, tout est à rénover* », explique Anthony Vedeau. Pour Jacques Baudrier, l'un des trois administrateurs communistes du Stif, ce contrat est avant tout le résultat d'« *une bataille exemplaire pour le "made in France" et la sauvegarde d'un outil industriel. Une lutte portée depuis plusieurs années par les syndicalistes en lien avec les élus communistes d'Auvergne et d'Île-de-France* ». Les premières rames, elles, devraient arriver aux ACC de Clermont-Ferrand avant fin février. ●

MARION D'ALLARD